

Etre une femme derriere le bar



© www.zachandjessiewed.com

Objet de désir et argument de vente, la femme comme maitresse de la boisson excite l'homme, à l'haleine lourde de la soirée déjà bien entamée. Qu'elle trône derriere le comptoir ou qu'elle déambule entre les tabourets, les serveuses subissent le machisme au quotidien. Les bars de Liège, modestes ou branchés, ne manquent pas à l'appel...

Léa*, étudiante à Saint-Luc, a postulé pour le job à 16 ans. En juillet 2011, elle et sa jupe débarquent naïvement à la Maison du Péket, CV entre les mains. « *Ca devrait le faire* », lui lance une serveuse rodée par des années de travail. Léa est embauchée sans expérience et en noir.

« *Nous, les serveuses, on était interchangeable. Le patron ne connaissait même pas nos prénoms* », confie-t-elle. Parmi les nombreuses jeunes employées, Anne*, étudiante aux beaux-arts, engagée elle aussi en 2011, confirme ces propos. Aujourd'hui, le critère de sélection physique à la Maison du Péket n'est pas enterré. Serveuse aguerrie, Virginie* vient d'obtenir un CDD mais sait qu'elle a décroché ce boulot parce qu'elle « *n'était pas laide* ».

« Nous les serveuses, on était interchangeable. Le patron ne connaissait même pas nos prénoms. »

La discrimination physique à l'embauche se retrouve aussi au Cadran, boîte de nuit branchée du centre de Liège. Son gestionnaire, Julien de Marchin, déclare cyniquement : « *Aucun patron ne va engager des boudins* ». Il affirme que l'attractivité d'une serveuse vaut mieux que ses compétences.

Femme-objet

Grande, blonde et longiligne, la jeune femme derriere le comptoir de la Maison du Péket manie les bouteilles de liqueur avec dextérité. Sourire aux lèvres, elle sert les habitués, pleine de confiance. Cette confiance, elle l'a gagnée grâce à ses années d'expérience au milieu des verres d'alcool. Elle sait que sa beauté alimente les caisses du bistrot, précisément parce que les serveuses représentent l'un des arguments de vente les plus attractifs de ce bar liégeois. Une évidence qui saute aux yeux dès que la lourde porte d'entrée est poussée : il n'y a que des filles derriere le zinc.

Le cogérant, Grégory Sorgic, défend fébrilement ce choix : « *C'est plus agréable d'être servi par une jolie demoiselle. Les garçons sont souvent dans le coin restaurant où le travail est plus physique* ». Il renchérit : « *Je ne demande pas aux serveuses d'avoir de l'expérience mais d'être présentables* ».

Employer uniquement des femmes ? Une pratique interdite en Belgique d'après Jacques Clesse, professeur de droit social à l'Université de Liège. De plus, à la Maison du Péket, les entretiens se déroulent en « face-to-face ». L'Institut fédéral pour l'égalité des femmes et des hommes suspecte les patrons de favoriser cette méthode pour laisser le moins de traces possibles d'une quelconque discrimination.

Interview



Isabelle Simonis (PS) : « *Le machisme est l'expression d'une vision stéréotypée de la société* »

La ministre des droits des femmes pointe la condition de la femme comme un problème profond de la société.

Est-il normal qu'un établissement n'engage que des filles ?

En 1976, une directive européenne a été instaurée. Elle assure l'égalité des hommes et des femmes concernant l'accès à l'emploi. Depuis, il est illégal pour un employeur de réserver une offre d'emploi à l'un des sexes. Malgré les règles d'interdiction, rien n'empêche un employeur, lors de la sélection des candidat-e-s, d'utiliser des critères subjectifs comme le sexe et la plastique du ou de la candidate. Malheureusement, il est difficile de collecter les preuves que le candidat n'a pas été retenu à cause d'une discrimination.

Comment lutter contre le machisme, dans un bar ou dans la rue ?

Le machisme est l'expression d'une vision stéréotypée de la société. C'est une lutte que les mouvements féministes ont engagée depuis des années. Il faut croire que les changements de mentalité sont un processus de longue haleine. Bouleverser les normes est un chantier difficile. Le plus grand défi est de convaincre tout un chacun qu'il est concerné par cette problématique et les inégalités qui en découlent. Actuellement celles-ci sont, le plus souvent, dénoncées par un nombre restreint de femmes et d'hommes. Or, ces discriminations sont nombreuses.

Aucun respect

Derrière le comptoir, la condition de la femme reste souvent dégradée.

Louise, serveuse au Cadran (voir en p.3), endure les remarques vulgaires et la drague épaisse. Elle confie qu'à de nombreuses reprises, elle a voulu réagir mais la profession l'oblige à rester souriante et à sa place : « *Si tu te montres agressive, tu peux te faire virer* ». Le gestionnaire du Cadran l'atteste impudemment : « *J'ai déjà mis des filles dehors, moins de garçons, parce qu'elles n'étaient pas assez agréables avec la clientèle* ».

Bar associatif et artistique, le Cupper Café regroupe une clientèle d'habitues. Laura*, serveuse, raconte avec dégoût la sensation d'être tout le temps « matée ». « *Plusieurs fois, des clients ont essayé de me prendre dans leurs bras, de m'embrasser. Quand t'es une fille dans un bar, c'est comme ça* », avoue-t-elle d'un ton fataliste. Les clients, étant des habitués qui font tourner le bar, elle ne résiste pas et subit. Anne a également fait face à des propos obscènes sur sa poitrine. Pour éviter tout problème et pour conserver son emploi, elle tait sa réaction. « *Le client est roi* », souffle-t-elle.

Tenancier du Cupper Café, Joe Cupper feint ne pas être au courant des cas de harcèlement sexuel ou, du moins, les minimise. Selon Anne, il connaîtrait la situation et en aurait même été témoin. Elle n'est pas dupe : les besoins économiques du bar impliquent l'impunité de comportements habituellement réprimés de l'autre côté du comptoir.



© www.lyloudrawings.blogspot.be



© www.tripadvisor.fr

**noms d'emprunt*

Le danger d'être une femme

Aux petites heures de la nuit, les barmaids assurent la fermeture seules, au Cupper Café. Une pratique pourtant peu courante dans le centre de Liège.

Laura ne cache pas le sentiment d'insécurité que cela implique, surtout avec des hommes soûls : « *Quand t'es une petite nénette de 22 ans, seule, face à des gars bourrés, qu'est-ce que tu peux faire ?* ». Or, elle et Anne, savent pertinemment que le contexte financier du Cupper empêche de mettre en place des mesures pour éviter les situations à risques. Au Cupper, le travail de nuit n'est pas une option mais une obligation, avec un quota minimum de clôtures.

« *Bienvenue dans le monde de l'Horeca où on ne déclare pas les serveurs* »

Le gestionnaire du Cadran se marre : « *Bienvenue dans le monde de l'Horeca où on ne déclare pas les serveurs* ». Il a raison. Dans les bars liégeois, le black est devenu omniprésent. Au Cupper, le gérant refuse de l'avouer. A la Maison du Péket, les propriétaires nient cette réalité. Au Cadran, le manager le considère comme un besoin vital. Le travail en noir annule la couverture sociale des serveuses et déresponsabilise les employeurs.

Anciennes serveuses à la Maison du Péket, Léa et Anne ont commencé à travailler à 16 ans, en 2011. Employées en noir, elles n'ont jamais eu de contrat écrit et recevaient un salaire de 8 euros/heure, inférieur au plus bas salaire autorisé dans l'Horeca (11,4240 euros/heure). Encore mineures, elles assuraient pourtant des fermetures à 4 heures du matin. Le guide sectoriel de l'Horeca interdit le travail des mineurs après 23 heures. De plus, ces adolescentes se débrouillaient pour rentrer à leur domicile, le plus souvent seules et à pied : « *J'étais folle de faire ça, mais, à 16 ans tu ne te rends pas compte* », confesse Léa.

Depuis le jour où Léa a protesté, elle n'a plus été contactée. Le cogérant dément les faits. Jamais une mineure n'a travaillé après 23 heures et jamais il n'a embauché d'étudiantes en black. Toutefois, les témoignages d'Anne et de Léa, qui ne se connaissent pas, coïncident jusque dans les moindres détails.

Un cas : De la drague au cauchemar

Louise boit un Coca, confortablement installée à l'étage d'un café liégeois, lors d'un après-midi ensoleillé de janvier. L'étudiante arbore un sourire teinté d'un rouge à lèvres pourpre. Elle raconte son 11 novembre 2016. Une journée d'armistice qui reste un bien mauvais souvenir.

La soirée commence normalement au bar du Cadran où elle travaille le week-end. Petit à petit la tension monte. Le public, dense cette nuit-là, semble de plus en plus excité. « *Au début, c'était de la dragouille* », glisse-t-elle, blasée. Des gamins l'invitent à faire la fête avec eux.

« *Les hommes ne se rendent pas compte de la peur qu'ils peuvent provoquer sur les femmes.* »

Au fur à mesure que les fûts se vident, la drague se transforme en harcèlement. Des garçons la tirent par le bras. De l'autre côté du comptoir, elle se sent bloquée. « *Les hommes ne se rendent pas compte de la peur qu'ils peuvent provoquer sur les femmes* ». Elle se demande encore où se trouvait la sécurité. La situation devient ingérable. Elle appelle un commis à l'aide. On lui conseille de rentrer chez elle. Elle a du mal à respirer. « *Je tremblais, j'avais envie de pleurer* ». Elle accepte de partir.

Il est presque 4 heures du matin quand elle regagne son domicile. Dans la rue André Dumont, une voiture ralentit et longe le trottoir à sa hauteur. Elle croit reconnaître un client du Cadran. Il l'invite à monter. Elle refuse. Il insiste lourdement et ouvre la portière côté passager. Sur la banquette arrière, se trouve un siège pour enfant, vide. La voiture s'arrête. L'homme sort. Par chance, un autre véhicule passe. Elle crie. Elle court. Le cauchemar file derrière elle.

Elle sait que le travail en noir ne l'assure pas en cas d'accident. Elle n'a pas porté plainte. Il valait mieux oublier ce cauchemar. Son patron ne l'a jamais payée pour ces heures perdues. Victime, elle en paye le prix plein de terreur...